
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE SERVICE N° 60 : 7/MPMBPE/DGD/DU 11 MAR 2016

Objet : Information

Réf. : NK/tao/AER0127/2016 du 01/03/2016

Conformément à la correspondance de la société Transit Transport Services (TTS), visée en référence, J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, madame Barbosa Sandra ne fait plus partie du personnel de ladite société depuis le 1^{er} mars 2016.

Elle n'est donc plus habilitée à agir pour le compte de TTS.

J'invite, en conséquence, l'ensemble des services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.


Issa COUJIBAN
*Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National*